Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Obstination du gouvernement pour défendre la luzerne GM

Par Eric MEUNIER

Publié le 14/12/2009, modifié le 16/04/2025

Le 14 décembre 2009, le ministère états-unien de l'Agriculture (USDA) annonçait avoir finalisé son étude d'impact environnemental de deux luzernes transgéniques, J101 et J163, dont les demandes d'autorisation avaient été déposées en 2004 par les entreprises Monsanto et Forage Genetics International. Ce n'est pas la première évaluation effectuée, mais la précédente évaluation avait été jugée insuffisante en 2007 par la cour du district de Californie [1] puis en 2008 par la cour d'appel fédérale de San Francisco [2]. Et la justice avait ordonné la suspension de l'autorisation de mise en culture de cette PGM, autorisation délivrée par l'USDA en 2005, jusqu'à l'établissement par le gouvernement de l'absence de risque d'une telle culture. L'USDA a donc revu sa copie et fournit aujourd'hui une étude d'impact annoncée comme complète et qui est en ce moment soumise à l'opinion des citoyens avant décision d'autorisation [3]. Les deux variétés de luzerne ont été modifiées afin de tolérer des herbicides à base de glyphosate.

[1] cf. Inf'OGM ACTU n°2, septembre 2007, ETATS-UNIS - Autour de l'interdiction juridictionnelle de la luzerne GM

[2] cf. Inf'OGM ACTU n°13, octobre 2008,ETATS-UNIS – La justice confirme le moratoire sur la luzerne GM

[3] http://www.aphis.usda.gov/biotechno...

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-obstination-du-gouvernement-pour-defendre-la-luzerne-gm/